

Action 1-08 : Faire la promotion de l'agriculture locale

- (Faire la promotion de l'agriculture locale)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

Pour aider la population à vivre de manière saine et responsable, notamment la population qui s'installera dans le nouveau Centre Village, il est important de lui offrir des alternatives d'alimentation faciles et pratiques.

Un marché hebdomadaire a eu lieu dans le village pendant deux ans, mais a dû être abandonné faute de producteurs/revendeurs et de clients. Toutefois, deux agriculteurs locaux vendent leurs productions à l'étal, et une AMAP existe depuis 2003. La commune met un terrain municipal à disposition du producteur de l'AMAP. L'objectif est de promouvoir cette agriculture locale.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Créer un centre village » et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Faire la promotion des agriculteurs locaux
2. Faire la promotion de l'AMAP et de son fonctionnement

Porteur de l'action	Association, Mairie
Communication	Feuille d'OPIO, site Web
Partenaires techniques	Association, Mairie
Partenaires financiers pressentis	Association, entreprise, Mairie
Indicateurs	Nombre de communications sur l'agriculture locale, Nombre d'adhérent à l'AMAP
Budget	€
Échéancier	⌚
Avancement	

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe1:action-1-08&rev=1353334315>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

